

SAMEDI 23 ET DIMANCHE 24 AVRIL 2022

Pongistic Events Open!

Poussins/Benjamins/Minimes



GYMNASE INTERCOMMUNAL 12500 ESPALLION



BUTTERFLY

Pongistic!
LE TOP DU PING
EN OCCITANIE



Art 1 : Organisation

La compétition a lieu le samedi 23 et dimanche 24 avril 2022 à Espalion (Aveyron).
Gymnase Intercommunal d'Espalion, Av. de Saint-Pierre, 12500 Espalion (à côté du village vacances « Aux portes du Mont d'Aubrac »).

Samedi 23 avril : ouverture de la salle à 10h et début de la compétition à 13h

Dimanche 24 avril : ouverture de la salle à 7h45h et fin de la compétition à 16h30

Les inscriptions seront closes le mardi 15 mars 2022.

La compétition est organisée par la ligue Occitanie Tennis de Table à travers sa marque Pongistic ! *Le top du ping en Occitanie*

Les règlements fédéraux seront strictement respectés.

La compétition se déroulera au meilleur des 5 manches de 11 points.

Les joueurs(es) évolueront dans un gymnase de 24 tables

Les balles de la compétition seront de la marque Butterfly R40+ 3*

Art 2 : Conditions de participation et déroulement de l'épreuve

Equipe de 6 joueurs(es) par délégation.

Qui peut s'inscrire :

→ Clubs, comités départementaux (cdx), ligues, entente de clubs, entente de cdx et délégations étrangères.

La compétition est une épreuve individuelle par équipe (délégations).

- ✓ 6 catégories et donc 6 tableaux (**PG/PF/BG/BF/MG/MF**)
- Minimes Garçons (nés entre le 01/01/2009 et le 31/12/2010)
- Minimes Filles (nées entre le 01/01/2009 et le 31/12/2010)
- Benjamins (nés entre le 01/01/2011 et le 31/12/2012)
- Benjamines (nées entre le 01/01/2011 et le 31/12/2012) - Poussins (nés en 2013 et après)
- Poussines (nées en 2013 et après)
 - ✓ **Équipe incomplète possible mais au moins 1 joueur par catégorie (un ou une poussin(e), un ou une benjamin(e), un ou une minime)**
 - ✓ **Sur classement possible d'une catégorie.** Un poussin peut jouer en benjamin mais pas en minime.
 - ✓ **Une fille pourra éventuellement jouer en garçon. L'inverse n'est pas possible.**
 - ✓ Il y aura des poules (de 8, 10 ou 12) selon les catégories et ensuite un tableau gagnant et perdant.
 - ✓ Les joueurs(es) sont assurés de jouer beaucoup de matchs.

Les classements pris en compte seront ceux **de début avril 2022** afin de coller au mieux à la réalité

L'organisateur se réserve le droit de dédoubler les catégories en fonction du nombre d'inscrits (exemple en benjamins avec un tableau B1 et un tableau B2)

La compétition sera officielle avec un coefficient 0,5 pour le classement (quand les Français se jouent entre eux).

La date limite pour les inscriptions est fixée au 15 mars 2022. Aucune inscription ne sera prise en compte sans le règlement financier (CHEQUE à l'ordre de la Ligue Occitanie de Tennis de table ou VIREMENT Caisse d'Epargne IBAN : FR76 1313 5000 8008 1091 6756 313 BIC : CEPFRPP313). Merci de préciser dans le libellé du virement « PEO » suivi du nom du club/comité/ligue/délégation étrangère.

Art 3 : Challenge et récompenses

Un challenge est mis en place pour valoriser les meilleures délégations.

- Les points sont marqués en fonction du résultat dans chaque tableau : 1 pt pour le 1er de chaque catégorie, 2 points pour le deuxième ...
- L'équipe qui a le moins de point gagne le challenge.
- Les 3 premiers du challenge seront récompensés.

Art 4 : Conditions financières

- Forfait A : hébergement + compétition à 150€ du vendredi repas du soir au dimanche repas du midi
- Forfait B : hébergement + compétition à 90€ du samedi soir au dimanche repas du midi
- Forfait compétition C : 20€ par joueur et 10€ par coach
- Repas individuel : 15€
- Chambre individuelle : supplément de 20€ par personne.

Art 5 : Juge arbitrage

La compétition est placée sous la direction d'un Juge Arbitre National. Le présent règlement peut être modifié par le Juge Arbitre en cas de nécessité. Pour tout litige sportif, un jury d'appel sera constitué de la Présidente de la ligue Occitanie ou de son représentant, du Juge Arbitre et du Responsable de l'organisation.

En cas de forfait non excusé ou d'absence non excusée, la Commission sportive régionale appliquera l'article IV.202 des Règlements administratifs sur votre première partie non jouée et vous perdrez les points classement que vous auriez dû perdre si vous aviez participé et perdu cette partie.

Art 6 : Tirage au sort

Le tirage au sort de la compétition a lieu le vendredi 22 avril 2022 à 19h, gymnase intercommunal d'Espalion.

Art 7 : Autres

L'organisation décline toute responsabilité en cas de perte, de vol ou d'accident.

Une buvette sera à votre disposition dans le gymnase

Les règles sanitaires concernant le COVID devront être respectées (mesures en vigueur)

Pour tout point non prévu au présent règlement, il sera fait application des règlements de la Fédération Française de Tennis de Table

Art 8 : Renseignements

Paul MARTINEZ : paul.martinez@loctt.fr

Florian MAILLARD : florian.maillard@loctt.fr

Nathalie FORTUNY : nathalie.fortuny@loctt.fr

LIGUE OCCITANIE DE TENNIS DE TABLE - 7 rue André Citroën – 31130 BALMA

Tél. 05.62.89.92.10